



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°313 du 05 février 2021

SOMMAIRE

Spécial Commission Exécutive

- **Rapport introductif à la Commission Exécutive du SNTRS-CGT le 28 janvier 2021**

Rapport introductif à la Commission Exécutive du SNTRS-CGT le 28 janvier 2021

Par Josiane Tack

Actualité et mobilisation : nouveau confinement dans un horizon très proche, on attend donc de connaître le niveau de confinement qui va être choisi par le président. Nous sommes dans une situation très complexe, il est difficile de se projeter et de maintenir une action syndicale dans ces conditions.

Cependant, nous maintenons les mobilisations et les manifestations sont nombreuses en ce début d'année. Le 26 janvier la manifestation de la maternelle à l'université et la recherche a été un succès dans plusieurs régions et a été l'occasion de marquer le début de l'année par une première manifestation dans notre secteur. Cependant, dans notre champ, il reste aux syndicats de la CGT une marge de mobilisation de ses adhérents. Nous devons, dans le respect des règles sanitaires, pouvoir continuer à mobiliser. Des manifestations contre la loi de sécurité globale ont lieu aussi le week-end, la CGT appelle à ces actions.

La prochaine manifestation est programmée le 4 février, il s'agit d'une manifestation interprofessionnelle prévue depuis le mois de décembre par les syndicats CGT, FSU, Solidaires et les syndicats étudiants. Nous devons mobiliser nos collègues et les étudiants même en période de confinement. La volonté de résistance doit monter dans notre communauté et plus généralement dans le monde du travail.

Comment se projeter dans l'organisation du congrès dans ces conditions ? Nous avons décidé de maintenir le congrès du SNTRS-CGT en présentiel. Mais la situation sanitaire se dégrade de plus en plus et nous allons vers un nouveau confinement. J'ai contacté le responsable du centre du Lazaret où doit se dérouler le congrès, nous avons prévu de nous recontacter dès que les annonces du gouvernement seront connues. Le centre est actuellement fermé, la question de sa réouverture n'est pas encore tranchée par la direction du centre. Si le SNTRS-CGT rompt le contrat nous perdrons les deux versements déjà effectués par le syndicat et de plus nous ne serons pas prioritaires pour la reprogrammation du congrès dans ce centre lorsque la situation sanitaire se sera améliorée. Nous devons donc attendre que la décision de fermeture administrative émane du centre lui-même. Cependant, il faut maintenir les assemblées générales dans les sections du syndicat. En effet, si le congrès ne se tient pas en présentiel la semaine du 8 mars nous organiserons un CSN rapidement ; les camarades mandatés pour le congrès seront de fait mandatés pour le CSN. Nous proposons la procédure suivante à débattre et à voter aujourd'hui à la CE : tenue d'une CE la semaine du 8 mars si le congrès ne peut se tenir en présentiel ce qui conduit à un report du congrès. Cette CE aura pour mandat de programmer un CSN à convoquer au printemps (si possible en présentiel). Ce CSN aura pour mandat de permettre un renouvellement partiel de la commission exécutive et du bureau national pour tenir compte des demandes de départs ou d'entrées. Cette réaffirmation des mandats de la CE et du BN permettra au syndicat de conserver une bonne dynamique pour mener à bien nos actions. Je propose de débattre et voter cette proposition aujourd'hui. Ce CSN n'aura pas vocation à débattre des documents d'orientation, de fiches revendicatives et des statuts, les discussions sur les textes se feront lors du congrès en présentiel. Nous enverrons suite aux décisions prises un message à tous les adhérents pour les informer.

Les dernières nouvelles côté fonction publique qui ont été abordées lors du Conseil national de l'UFSE des 21 et 22 janvier.

Le sujet de la protection sociale et de la santé est actuellement débattu au niveau de la Fonction publique. L'UFSE est engagée dans ce travail, les avancées sont indiscutables selon les camarades de l'UFSE, pour l'essentiel les avancées déjà obtenues sont le fruit de la CGT. Ces avancées sont à mettre au crédit de notre syndicalisme de lutte. Il va falloir être en capacité de parler aux salariés sur ce sujet qui est un sujet important pour tous. L'UFSE veut constituer un groupe de travail sur la protection sociale et la santé comprenant des camarades de différents secteurs de la fonction publique. Aussi il serait bien que deux camarades du SNTRS-CGT puissent participer à ce groupe de travail. Je fais ici un appel à la CE. Une réunion de la CE de l'UFSE élargie aux organisations traitant le sujet de la protection sociale doit se tenir avant le 6 février et a pour objectif de s'approprier ensemble tous ces éléments.

Toujours sur le sujet Fonction publique un livret sur la Fonction publique du 21^e siècle va paraître. C'est un travail intersyndical avec la FSU, la Fédération autonome et Solidaires. L'ambition étant de montrer que les missions des fonctionnaires sont toutes au service de tous ! La deuxième version sera rendue publique en février, ce travail a été commencé à l'automne. Cette démarche intersyndicale a un caractère inédit.

Enfin, j'aborderai un dernier sujet au niveau de la Fonction publique. En décembre dernier la campagne de la CGT Fonction publique sur les 10 % a été lancée par Philippe Martinez. Les revendications portent entre autre sur l'augmentation du point d'indice de 10 % et sur la création d'emplois dans la fonction publique. Cette campagne doit se dérouler à partir d'initiatives en local, elle doit se concrétiser sur les secteurs concernés avec l'aide des UD et UL et des syndicats sur les territoires. A partir des réalités locales, il faut réfléchir à la construction d'initiatives locales sur les 10 % et la protection sociale. Nous pourrions demander à un camarade de l'UFSE de venir faire une présentation de ces sujets lors d'une prochaine CE du syndicat. Nous vous avons envoyé les documents en notre possession sur la campagne 10 %.

Je vais aborder maintenant des sujets qui relèvent de l'enseignement supérieur et la recherche. Le sujet qui va continuer à faire l'actualité durant toute l'année concerne la Loi de programmation de la recherche. Le Comité Technique ministériel de janvier était destiné à l'exposé de l'agenda de l'ensemble des décrets qui doivent être passés en CTM tout au long de l'année. Ils sont au nombre de 24 et sont programmés en deux étapes correspondant aux deux semestres. Parmi les premiers décrets programmés se trouvent les décrets sur les chaires juniors et les CDI de missions. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui va occuper les instances tout au long de l'année. Même si les marges de manœuvre sont faibles, nous allons nous battre pied à pied contre chaque décret, avec des amendements, des déclarations et bien sûr des votes contre. Il va falloir également trouver des temps forts et mobiliser les collègues. Les décrets seront ensuite déclinés dans chaque établissement. Parallèlement aux décrets, sera annoncée très bientôt l'installation du comité de suivi du protocole d'accord sur les carrières et rémunérations. La FERC-CGT a entamé avec l'appui de l'UFSE un recours contre la validité des signatures du protocole d'accord par certaines organisations syndicales. Le recours formé au tribunal administratif porte sur l'absence de loyauté du ministère dans les négociations qui ont précédé les signatures du protocole d'accord. Et contre l'impossibilité juridique d'exclure la deuxième organisation syndicale des négociations sur le périmètre salarial. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce recours.

Nous sommes dans une période d'élections :

Élections en cours à l'INSERM pour renouveler les mandats au conseil d'administration.

Mais aussi nous avons la préparation des élections pour renouveler les sections du comité national. Nous avons envoyé auprès des camarades directement, mais aussi des sections et des régions des messages appelant à se porter candidat ou à la recherche de candidats. Le processus est en cours, mais c'est assez laborieux, il faut à tout prix rechercher des candidats et faire remonter des noms au plus tôt. Pour certaines sections du comité national nous n'avons aucun candidat pour l'instant. Nous allons vous faire parvenir les sections sur lesquelles il faut se concentrer pour cette recherche.

En ce qui concerne le CoNRS et les visites des laboratoires, l'HCERES a décidé de reporter d'un an les procédures d'évaluation des vagues à venir pour cause de crise sanitaire. Cependant l'évaluation de la vague B en cours est bien maintenue. Des sections du comité national veulent faire les visites de laboratoires en présentiel alors que l'HCERES a demandé que les visites soient toutes faites de manière virtuelle en visioconférence. Un comité de visite a même été dessaisi car ses membres ne voulaient pas se plier aux consignes de l'HCERES.

Nous allons sortir un communiqué pour soutenir les sections du CoNRS et renouveler notre revendication de redonner aux CoNRS les pleines prérogatives en ce qui concerne les évaluations.

Je terminerai en appelant à la journée d'action interprofessionnelle du 4 février. Nous allons vous proposer tout à l'heure un texte d'appel qui demande à être amélioré et voté par la commission exécutive aujourd'hui. Nous proposerons ensuite ce texte à l'intersyndicale nationale.

Merci.

A vous la parole !

Relevé de décisions de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT le 28 janvier 2021

Point 1 : Présentation du budget prévisionnel par Habiba Berkoun

Le budget est voté à l'unanimité **26 présents**

Jacky ne vote pas car les membres de la CFC ne votent pas.

Point 2 : Congrès

Si le congrès ne peut pas se tenir en présentiel à Sète du 8 au 12 mars (suite à la crise sanitaire due au COVID), une CE se tiendra cette même semaine, elle décidera de la date d'un CSN au printemps en tenant compte de la situation sanitaire.

Le CSN permettra de prendre en compte les entrées/sorties des camarades ayant des mandats dans les instances nationales du syndicat (Commission exécutive, Bureau National et Commission Financière et de Contrôle).

Ce CSN n'a pas vocation à étudier les textes du congrès mais à organiser le travail du syndicat jusqu'au prochain congrès.

Voté à l'unanimité à la CE du 28 janvier sur la tenue du congrès : 28 pour

Point 3 : Motion de soutien aux étudiants Turcs

Proposition de motion de soutien aux étudiants, personnels et alumni de l'Université de Boğaziçi

La Commission exécutive du SNTRS-CGT réunie le jeudi 28 janvier 2021 par visioconférence exprime son soutien aux étudiants, personnels et alumni de l'Université de Boğaziçi (Istanbul), en lutte contre la nomination, le 1^{er} janvier 2021, du recteur de l'université par décret le président Recep Tayyip Erdogan.

Cette nomination est contraire aux règles démocratiques du choix du recteur par ses pairs, foule aux pieds les libertés académiques et vise à soumettre l'université, lieu de savoir, aux politiques réactionnaires d'Erdogan, dont le nouveau recteur est un fidèle.

La CE du SNTRS réaffirme que les libertés et la démocratie académiques ne sont ni à géométrie, ni à géographie variable. Elle dénonce la répression des manifestations demandant la démission de ce recteur imposé et appelle à la libération de tous les manifestants arrêtés.

La motion est votée à l'unanimité 20

Point 4 : Texte Intersyndical d'appel à manifester pour le 4 février

Le 04 février : toutes et tous, ensemble, mobilisé-es

La pandémie et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales sont aggravées par des décisions gouvernementales désastreuses pour le monde du travail et la jeunesse.

Dans ce contexte, les organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL ont décidé d'impulser un processus de mobilisations et d'initiatives au mois de janvier et début février pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité.

Le 26 janvier a été une journée de manifestation à travers tout le pays qui a mobilisé les personnels de la maternelle à l'université et la recherche. Cette journée a été un succès pour porter nos revendications. La journée interprofessionnelle du 4 février doit nous permettre de continuer dans cette dynamique revendicative en mobilisant notre secteur.

Le plan de relance affiché par le gouvernement n'est en rien un plan de rupture avec les politiques de casse de l'emploi, de pression sur les salaires et sur les conditions de travail et d'affaiblissement de la protection sociale. Il plonge une grande partie de la population et notamment la jeunesse dans la précarité et la pauvreté. Pour contrer le mécontentement croissant, le gouvernement met en place des lois liberticides y compris au sein même de nos

établissements de l'enseignement supérieur et la recherche. Par contre, les gagnants sont bien toujours les mêmes, ainsi les entreprises les moins touchées par la crise bénéficieront le plus des baisses d'impôt.

Il faut un véritable plan de relance combinant investissement public massif et soutien des revenus des plus fragilisés ou précaires.

C'est le chemin inverse que prend ce gouvernement. Rien pour les petits salaires, la ministre du Travail annonce, presque comme une provocation, une revalorisation du SMIC en dessous d'1% pour 2021. Ce qui fait passer le taux horaire de 10,15 à 10,25 €. Rien pour l'ensemble des fonctionnaires dont le point d'indice reste gelé. Nous revendiquons sa revalorisation immédiate à hauteur de 10 %. Des miettes pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche même si la loi de programmation de la recherche affiche le contraire. Nous réitérons la demande d'un plan pluriannuel de recrutements de 65 000 postes titulaires sur 10 ans, dont 8500 créations de postes pour l'année 2021, pour l'ensemble de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche tous corps confondus et la titularisation des personnels contractuels recrutés sur fonctions pérennes, ainsi qu'un effort budgétaire programmé sur 7 ans de trois milliards d'euros supplémentaires par an. Les étudiants sont confortés à la difficulté de suivre les cours à distance, la peur de l'échec et une détresse psychologique forte. Avec ses mesures insuffisantes, restrictives et incohérentes, le gouvernement sacrifie toute une génération !

Les réformes qui se sont succédé ces dernières années, contestées fortement, facilitent les licenciements et les suppressions de postes dans le privé comme dans le public. Là encore, ni plan de relance, ni plan de rupture mais la poursuite du même objectif libéral de casse de l'appareil productif et des services publics.

Il est indéniable, après la pénurie de masques du printemps dernier et la pénurie des vaccins aujourd'hui, qu'être en capacité de produire des médicaments, des vaccins, du matériel médical et de protection ne peut plus faire débat. Il faut relocaliser une partie de notre production y compris en réquisitionnant les entreprises indispensables pour lutter contre la pandémie.

C'est pourquoi, les organisations signataires appellent, dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes, à un temps fort commun interprofessionnel de mobilisations et de grève partout en France le 4 février 2021 pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité.

Présenter le communiqué à l'intersyndicale vote à l'unanimité 22

Point 5 : Groupe de travail Fiche revendicatives « Précaires » suivi par Bernard Jusserand

Rappel du vote de la CE de décembre 2020 : le GT est composé de Bertrand, Patricia S, Carmen, Grégoire, Jean K. et un Post Doc Antoine de la section Grenoble. Bernard se propose d'être le secrétaire du groupe et de contacter Antoine.

Point 6 : Réflexion pour la création d'un collectif pour répondre aux sollicitations des CDD, CDI

Suite au départ de camarades à la retraite qui avaient les compétences pour répondre aux sollicitations des CDD, CDI, etc. Nous avons besoin de remonter un collectif avec des camarades qui veulent bien s'investir et se former. Non finalisé à cette CE

Point 7 : Suivi des défenses individuelles en national et en sections

Proposer un canevas type aux sections pour avoir une remontée des accompagnements qui ont été fait et qui sont en cours. Canevas sous forme de tableau Excel sous le modèle fait par Patrice Morales.

Point 8 : Groupe de travail sur le dépouillement de l'enquête COVID, Télétravail ...

Le GT va se réunir la semaine prochaine pour définir la méthode d'analyse. Une 1ère analyse sera présentée mi-février.

Point 9 : Appel à nos camarades qui peuvent contribuer à des questionnaires, d'enquêtes (de la conception, au dépouillement et à l'analyse)

Un message sera envoyé à nos camarades des BAP Sciences humaines et sociales (D), Informatique, statistiques et calcul scientifique (E), Culture, communication, production et diffusion des savoirs (F) ...